

INFO SPEHR



VÉRIFICATION DES LISTES DE PRIORITÉ D'EMPLOI ET DE RAPPEL



Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides a affiché dernièrement les listes **préliminaires** de priorité d'emploi et de rappel au 30 juin 2024, pour chacun des secteurs suivants : jeunes, FP, adultes et Macaza.

Une fois la vérification effectuée, voici comment demander une correction, le cas échéant :

- Par courriel, faire parvenir la demande à Mme Caroline Crépeau au sec.drh@cssh.lacsq.org;
 - Ne pas oublier d'y ajouter, en copie conforme, le SPEHR (spehr@lacsq.org).

Cette demande doit être faite au plus tard le 14 juin 2024.

Caroline Paquette

Vice-présidente SPEHR